

Nos réf. : ODS/Ph.C/MG/JN/AD

Objet : CPTS audomaroise

Destinataires : Professionnels de santé libéraux des communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

► Dossier suivi par : Direction « Offre de Soins » ODS

M^{me} Marion GURRUCHAGA : 03 20 14 93 36 – marion.gurruchaga@urpsml-hdf.fr

M Jérôme NARCY : 03 20 14 93 32 – jerome.narcy@urpsml-hdf.fr

Mme Amandine DA CUNHA : 03 20 14 93 35 – amandine.dacunha@urpsml-hdf.fr

Lille, le 1^{er} décembre 2019

Docteur et Cher(ère) Confrère,
Madame, Monsieur,

En septembre 2018, de nombreux professionnels de santé libéraux de l'Audomarois ont participé à la première réunion d'information concernant les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA). Un groupe de travail interprofessionnel issu de cette dynamique s'est réuni régulièrement depuis, afin de fonder l'association **CPTS audomaroise** et écrire un projet de santé qui a été transmis à l'ARS.

La CPTS répond à la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels libéraux et de proposer une prise en charge la plus globale possible aux patients.

Dans ce cadre, les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) sont soucieuses d'accompagner les professionnels de santé libéraux qui portent ce projet et s'y investissent.

C'est pourquoi, vos URPS vous relaient une invitation pour le lancement officiel de l'association **CPTS audomaroise**. Cette soirée se déroulera le :

Jeudi 23 janvier 2020 à 20h30
Carré St martin - Restaurant du bowling
53 rue du Fond Squin
62500 Saint-Martin-au-Laërt

L'objectif de cette soirée sera de vous présenter le projet de santé ainsi que l'outil informatique de coordination du parcours de soins/santé.

Nous vous remercions d'indiquer, avant le 20 janvier, à l'aide du coupon réponse joint, si vous souhaitez y participer ; nous restons disponibles pour tout complément d'information.

Si vous souhaitez rejoindre la CPTS, vous pouvez retourner le bulletin d'adhésion ci-joint accompagné de votre cotisation à l'ordre de « CPTS audomaroise ». (Si vous êtes assujetti à la ROSP, renvoyez votre bulletin dès à présent afin de pouvoir y prétendre pour l'année 2019, un justificatif vous sera fourni.)

Nous vous prions d'agréer, Docteur et Cher(ère) Confrère, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Docteur Philippe CHAZELLE
Pour le collectif Inter URPS

✂

Retour à Amandine Da Cunha : amandine.dacunha@urpsml-hdf.fr ou Maison des URPS – 118B Rue Royale – 59800 LILLE

Docteur / Madame / Monsieur :

* Email :@.....

Corrections en majuscules SVP – Bien différencier le "-" (tiret du 8) du "." (tiret du 6) et le "•" – Indispensable pour communiquer toute information.

Sera présent(e)

Sera absent(e)

Le 23 janvier à 20h30 pour la soirée de lancement de la CPTS audomaroise

Les informations recueillies à partir de ce talon-réponse font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'URPS ML HDF pour les finalités suivantes : assurer la gestion administrative de ce dossier ainsi que celle de nos contacts et partenaires, envoi d'informations sur la santé dans notre région. Les destinataires des données sont exclusivement les permanents et élus de l'URPS ML HDF. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et du RGPD de mai 2018 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à Emmanuelle Werbrouck (majmail@urpsml-hdf.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

BULLETIN D'ADHESION 2019/2020

Madame/Monsieur :

Etablissement/association représenté :

Profession :

Compétences particulières éventuelles :

Adresse :.....
.....
.....

E- mail :

Téléphone Portable :

Téléphone Fixe professionnel :

Chèque de 5 € à l'ordre de CPTS Audomaroise

Fait à :

Signature :

Le :